

« MP GESTION »

Société par actions simplifiée au capital de 1 542 508 €uros
Siège social : PARIS (75014), 97 Avenue Denfert Rochereau
903 969 251 RCS PARIS
SIRET : 903 969 251 00011
=====

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 29 SEPTEMBRE 2023

- Proposition d'affectation du résultat -

L'assemblée générale approuve les propositions du Président et, après avoir constaté que les comptes de l'exercice écoulé clos le 31 décembre 2022 se soldent par un bénéfice de 1 932 706 €uros, décide d'affecter ledit bénéfice de la manière suivante :

1°/ La somme de 154 251 €uros au poste « Réserve légale », ci	154 251 €
2°/ Le solde, soit la somme de 1 778 455 €uros étant intégralement affecté au poste « Report à nouveau » créateur, ci.....	1 778 455 €
TOTAL ÉGAL AU BÉNÉFICE DE L'EXERCICE	1 932 706 € =====

En conséquence de ces affectations, il figurera désormais au passif du bilan des postes « Réserve légale » et « Report à nouveau créateur » s'élevant respectivement aux sommes de 154 251 €uros et de 1 778 455 €uros.

- Décision d'affectation du résultat -

ORIGINE :

▪ « Réserve Légale »	0 €
▪ « Report à Nouveau »	0 €

<u>RESULTAT DE L'EXERCICE</u>	1 932 706 €
--	--------------------

AFFECTATION :

▪ « Réserve Légale »	154 251 €
▪ « Report à Nouveau » créateur	1 778 455 €

Pierre JUDE

✓ Certified by  yousign

« MP GESTION »

RAPPORT DE GESTION DU PRÉSIDENT
SUR LES BILAN ET COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31
DÉCEMBRE 2022
INCLUANT LE RAPPORT SUR LA GESTION DU GROUPE
PRÉSENTÉ À
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 29 SEPTEMBRE 2023

« MP GESTION »

Société par actions simplifiée au capital de 1 542 508 €uros
Siège social : PARIS (75014), 97 Avenue Denfert Rochereau
903 969 251 RCS PARIS
SIRET : 903 969 251 00011
=====

RAPPORT DE GESTION DU PRÉSIDENT

SUR LES BILAN ET COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022

INCLUANT LE RAPPORT SUR LA GESTION DU GROUPE

PRÉSENTÉ À

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 29 SEPTEMBRE 2023

Chers Associés,

Nous vous avons convoquée ce jour en assemblée générale ordinaire annuelle pour vous rendre compte de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2022 et pour soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice ainsi que les comptes du Groupe dont font partie les Sociétés par actions simplifiées « GESTALT », « MAISONS PIERRE », « GAIA - TERRES A VIVRE », « SOCIÉTÉ NOUVELLE CASAGRANDE », « C'EST MON PLAN DE FINANCEMENT », « VENELLE AMENAGEMENT », la Société à responsabilité limitée « ASSAINISSEMENT - BRANCHEMENTS - SERVICES - A.B.S. » et la Société civile immobilière « LES TERRASSES ».

Lors de l'assemblée, vous entendrez également lecture des rapports des co-Commissaires aux Comptes.

Ces rapports, le rapport de gestion incluant le rapport sur la gestion du Groupe, ainsi que les comptes annuels, les comptes consolidés et divers autres documents s'y rapportant, ont été mis à votre disposition, au siège social, dans les conditions et délais prévus par la loi afin que vous puissiez en prendre connaissance.

Les comptes qui vous sont présentés ont été établis dans le respect des dispositions du plan comptable et en observant les principes de prudence et de sécurité.

En dernier lieu, nous vous rappelons que nous avons, en juin dernier, déposé auprès du Président du Tribunal de Commerce de PARIS une requête aux fins de prorogation du délai pour tenir la présente assemblée. Suivant ordonnance rendue par le Président du Tribunal de Commerce de PARIS, le délai pour tenir la présente assemblée avait été prorogé au 30 septembre 2023.

1°/ REPRISE DES ENGAGEMENTS -

Comme vous le savez, il s'agit de notre premier exercice social.

Or les personnes qui ont agi au nom d'une société en formation avant qu'elle ait acquis la jouissance de la personnalité morale sont tenues solidairement et indéfiniment responsables des actes ainsi accomplis.

Les dispositions de l'article L.210-6 du Code de Commerce permettent cependant de les décharger des obligations qui pèsent sur elles en laissant à la société la possibilité de reprendre ces engagements depuis leur origine.

Nous vous suggérons donc de décider la reprise des engagements antérieurs.

2°/Activité de la Société et de ses filiales -

Nous vous rappelons que l'activité de notre Société consiste essentiellement à gérer les titres de participation qu'elle détient dans sa filiale, la société « GESTALT », laquelle détient l'intégralité du capital des sociétés « MAISONS PIERRE », « GAÏA – TERRES À VIVRE » et « VENELLE AMENAGEMENT ».

De ce fait, notre Société n'a enregistré aucun chiffre d'affaires au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Le total des produits d'exploitation enregistré par notre Société au cours de l'exercice considéré s'est élevé à 264 180 Euros.

Dans le même temps, les charges d'exploitation supportées par notre Société au cours de l'exercice considéré se sont élevées à 624 127 Euros.

Notre résultat d'exploitation apparaît ainsi déficitaire à hauteur de 359 947 Euros.

Compte tenu de l'incidence des produits et charges financiers d'une part, et des charges exceptionnelles d'autre part, le compte de résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022 se solde, en définitive, par un bénéfice de 1 932 706 Euros.

En ce qui concerne la comparaison des résultats avec ceux de l'exercice précédent, ils vous sont communiqués par le bilan et le compte de résultat qui vous ont été remis.

Pour le commentaire des résultats de l'exercice considéré, il convient que vous vous reportiez à l'annexe qui vous a été remise.

Nous vous rappelons, à toutes fins utiles, que notre Société a conclu une convention d'intégration fiscale avec ses filiales, les Sociétés « GESTALT », « MAISONS PIERRE », « GAÏA - TERRES A VIVRE », « ASSAINISSEMENT - BRANCHEMENTS – SERVICES », « SOCIÉTÉ NOUVELLE CASAGRANDE », « C'EST MON PLAN DE FINANCEMENT », « VENELLE AMENAGEMENT » et « SCI LES TERRASSES ».

Les comptes consolidés du Groupe comprenant les Sociétés ci-dessus visées dans le périmètre de consolidation et leurs annexes font apparaître, quant à eux, pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, un bénéfice de 1 143 847 Euros (part du Groupe).

Le bilan consolidé du Groupe « MP GESTION » présente un total de 146 180 743 Euros.

Nous vous rappelons enfin que cet exercice a recouvert une période de 15 mois allant de la constitution de la société, soit le 29 septembre 2021, au 31 décembre 2022 et que notre société a pris le contrôle de la société « GESTALT » en octobre 2021.

Nous vous indiquons ci-après les résultats, en Euros, enregistrés par les différentes Sociétés incluses dans le périmètre de consolidation.

<u>Société</u>	<u>Chiffre d'affaires H.T. au 31 décembre 2022</u>	<u>Bénéfice ou perte</u>
<i>GESTALT</i>	-	2 308 388
<i>MAISONS PIERRE SAS</i>	165 505 490 €uros	1 899 414 €uros
<i>SOCIÉTÉ NOUVELLE CASAGRANDE SAS</i>	6 303 141 €uros	35 625 €uros
<i>GAIA - TERRES A VIVRE SAS</i>	91 667 €uros	- 84 679 €uros
<i>VENELLE AMENAGEMENT SAS</i>	375 833 €uros	- 286 960 €uros
<i>C'EST MON PLAN DE FINANCEMENT SAS</i>	110 722 €uros	- 28 409 €uros
<i>ASSAINISSEMENT - BRANCHEMENTS – SERVICES SARL</i>	13 018 503 €uros	296 329 €uros
<i>SCI LES TERRASSES</i>	496 878 €uros	22 065 €uros

S'agissant des progrès réalisés ou des difficultés rencontrées, ceux-ci sont bien entendu inhérents à ceux des Sociétés « GESTALT », « MAISONS PIERRE », « GAIA - TERRES A VIVRE », « ASSAINISSEMENT - BRANCHEMENTS – SERVICES », « SOCIÉTÉ NOUVELLE CASAGRANDE », « C'EST MON PLAN DE FINANCEMENT », « VENELLE AMENAGEMENT » et « SCI LES TERRASSES » et ne font l'objet dans le présent rapport d'aucun commentaire particulier.

Quant aux perspectives d'avenir, elles sont bien entendu liées à l'évolution des filiales et sous-filiales.

Vous trouverez, ci-joint, en annexe, pour votre information, les rapports de gestion présentés par les Présidents et les gérants des Sociétés concernées sur les bilans et comptes arrêtés au 31 décembre 2022.

3°/Présentation des comptes et affectation du résultat -

Les bilan et comptes consolidés de l'exercice arrêté au 31 décembre 2022 font apparaître un bénéfice d'un montant global de 1 143 847 €uros et ceux afférents directement à notre Société un bénéfice d'un montant de 1 932 706 €uros.

Ceci étant rappelé, nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice écoulé clos le 31 décembre 2022, s'élevant à la somme de 1 932 706 €uros, de la manière suivante, à savoir :

1°/ La somme de 154 251 €uros	
au poste « Réserve légale », ci	154 251 €

2°/ Le solde, soit la somme de 1 778 455 €uros étant intégralement affecté au poste « <i>Report à nouveau</i> » créateur, ci.....	1 778 455 €
<i>TOTAL ÉGAL AU BÉNÉFICE DE L'EXERCICE</i>	<i>1 932 706 €</i>
	=====

En conséquence de ces affectations, il figurerait désormais au passif du bilan des postes « *Réserve légale* » et « *Report à nouveau créateur* » s'élevant respectivement aux sommes de 154 251 €uros et de 1 778 455 €uros.

Conformément aux dispositions légales et réglementaires, vous trouverez, ci-joint, en annexe du présent rapport, le tableau des filiales et participations.

Par ailleurs et pour se conformer aux prescriptions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons qu'il n'a été distribué aucun dividende au cours du premier exercice social.

En outre, nous vous précisons que les comptes consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 2022 ont été établis conformément au référentiel comptable français en vigueur.

Enfin, nous vous précisons que les comptes sociaux de l'exercice clos au 31 décembre 2022 ont également été établis conformément au référentiel comptable français en vigueur.

4°/ Progrès réalisés et difficultés rencontrées -

La société « GESTAMP », ancienne holding du groupe, n'a réalisé aucun chiffre d'affaires au cours de l'exercice écoulé mais a enregistré un résultat positif de 2 308 388 €uros.

Le résultat net 2022 de la Société « MAISONS PIERRE », en hausse par rapport au précédent exercice, demeure très satisfaisant.

Le chiffre d'affaires de la Société « ASSAINISSEMENT - BRANCHEMENTS - SERVICES – ABS », filiale de la Société « MAISONS PIERRE », a enregistré une forte augmentation par rapport au précédent exercice tandis que le résultat, positif, de l'exercice est en recul par rapport à celui de l'année précédente.

S'agissant de la « SOCIÉTÉ NOUVELLE CASAGRANDE », le chiffre d'affaires a enregistré une forte augmentation par rapport à l'année précédente et l'exercice 2022 se solde par un bénéfice.

En ce qui concerne « C'EST MON PLAN DE FINANCEMENT », le chiffre d'affaires enregistré a sensiblement diminué par rapport à l'an passé et le résultat négatif est légèrement plus important qu'à la clôture de l'exercice précédent.

Enfin, la société « SCI LES TERRASSES », qui n'avait réalisé aucun chiffre d'affaires au cours de l'année précédente, a, cette année, enregistré un chiffre d'affaires de 496 878 €, ce qui lui a permis de dégager un résultat bénéficiaire.

Ceci étant, nous n'avons pas d'autres commentaires particuliers à faire sur l'ensemble de nos filiales.

Par ailleurs, la situation en Ukraine demeure toujours un événement majeur sur le plan de l'activité économique mondiale, même si elle a eu un impact limité sur l'activité de la Société pendant l'exercice écoulé.

Conformément aux dispositions des articles L.441-6-1 et D.441-4 du Code de Commerce, nous vous prions de trouver, en annexe, les informations relatives aux factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice.

Ceci étant, nous n'avons pas de commentaire particulier à faire sur ce chapitre sinon que nous considérons, au regard de la situation économique, que les résultats enregistrés par notre Société lors de l'exercice clos le 31 décembre 2022, ont été globalement satisfaisants.

5°/Évènements significatifs survenus au cours de l'exercice écoulé -

Nous vous rappelons que notre société a été constituée en date du 29 septembre 2021.

Son capital social a été augmenté suivant décisions en date du 21 octobre 2021 par l'émission de 15 424 080 actions d'une valeur unitaire de 0,1 Euro assorti d'une prime d'émission de 0,9 Euros, soit une augmentation de capital d'un montant total de 15 424 080 Euros.

La prime d'émission s'est élevée à la somme de 13 881 672 Euros.

En date du même jour, notre société a acquis l'intégralité des titres constituant le capital de la société « GESTALT » et ce, moyennant un prix de 36 934 K€ (frais d'acquisition inclus).

Afin de financer la reprise du groupe « GESTALT », notre société a dû émettre des obligations convertibles en actions pour 4 250 K€ et contracter un prêt sénior pour un montant de 16 M€ et un prêt relais pour 2 M€ qui a été intégralement remboursé en décembre 2021.

Caractéristiques des OCA :

- Montant émission : 2 125 000 € (1€ par OCA),
- Date d'émission : 21 octobre 2021,
- Durée : 8 ans soit une date de fin au 21 octobre 2029 Intérêts : taux annuel de 4%,
- Prime non conversion : taux rendement actuariel annuel de 8% (Intérêts + prime de non conversion).

Caractéristiques des OCB :

- Montant émission : 2 125 000 € (1€ par OCB),
- Date d'émission : 21 octobre 2021,
- Durée : 8 ans soit une date de fin au 21 octobre 2029,
- Intérêts : Absence d'intérêt sous réserve de la prime de non-conversion en cas de remboursement Prime non-conversion : taux annuel capitalisé de 8%.

Caractéristiques du prêt Senior : Tranche A :

- Montant émission : 12 000 000 €,
- Date d'émission : 21 octobre 2021,
- Durée : 6 ans soit une date de fin au 21 octobre 2027,
- Taux variable : Euribor 3 mois,
- Remboursement : tous les 21 octobre de chaque année.

Caractéristiques du prêt Senior : Tranche B :

- Montant émission : 4 000 000 €,
- Date d'émission : 21 octobre 2021,

- Durée : 7 ans soit une date de fin au 21 octobre 2028
- Taux variable : Euribor 3 mois,
- Remboursement : in fine.

Nous vous précisons enfin que la dette senior, souscrite en 2021, est assortie d'obligations contractuelles de type ratios financiers à respecter sur la base des comptes consolidés annuels de la société.

Compte tenu des résultats au 31 décembre 2022, notre société respecte ses obligations.

Lors de ce LBO, notre société a également émis des obligations convertibles en actions pour 200 K€ envers la société « CADRES MP 21 » selon les caractéristiques suivantes :

- Montant émission : 200 000 € (1€ par OCII),
- Date d'émission : 21 octobre 2021
- Durée : 8 ans soit une date de fin au 21 octobre 2029,
- Intérêts : taux annuel de 4%.

Depuis le début de l'année 2022, les filiales de la société « MP GESTION » ont rencontré une hausse importante des prix concernant certaines matières premières telles que l'acier, l'aluminium etc.

De plus, elles constatent un allongement des délais de livraison sur certains produits.

Cette situation semble résulter des événements en Ukraine et des conséquences induites par les sanctions prises à l'égard de la Russie.

A la date d'arrêté des comptes, il est encore difficile d'évaluer l'impact prolongé de cette situation sur les activités du groupe.

Enfin, nous vous rappelons que, selon jugement rendu en date du 27 octobre 2022, la société « SEISSIGMA » (qui était un franchisé « MAISONS PIERRE ») a été placée en liquidation judiciaire.

Suite à l'appel d'offres lancé par le liquidateur judiciaire, la société « MAISONS PIERRE » a formulé une offre d'acquisition le 29 novembre 2022 comprenant 154 dossiers en stocks et 273 chantiers en cours moyennant un prix de 858 182 €uros.

Cet appel d'offre a été remporté et le montant lié à cette acquisition a été déposé dans un compte de séquestre figurant à l'actif au 31 décembre 2022 dans les autres créances.

6°/Perspectives d'avenir -

En ce qui concerne l'exercice en cours commencé le 1^{er} janvier 2023, nos résultats seront bien entendu fonction de l'évolution des résultats des Sociétés de notre Groupe et, en particulier, de la Société « MAISONS PIERRE ».

En tout état de cause, nous nous efforcerons de maîtriser l'évolution de nos frais généraux au mieux de nos intérêts.

Cependant, il est trop tôt pour vous donner d'ores et déjà des résultats significatifs sur l'exercice en cours alors que la guerre en Ukraine provoque, comme indiqué ci-avant, de tensions sur le prix et la disponibilité des matières premières.

7°/ Filiales et prises participations -

- GESTALT -

Cette Société, dont les comptes ont été clôturés à la date du 31 décembre 2022 et dans laquelle notre Société détient 100% du capital, n'a pas réalisé de chiffre d'affaires et a dégagé un bénéfice de 2 308 388 €uros, résultant principalement des participations qu'elle détient au sein de ses filiales, les sociétés « MAISONS PIERRE », « GAÏA – TERRES À VIVRE » et « VENELLE AMENAGEMENT ».

- MAISONS PIERRE -

Cette Société, dont les comptes ont été clôturés à la date du 31 décembre 2022 et dans laquelle notre Société détient la totalité du capital, a réalisé un chiffre d'affaires de 165 505 490 €uros et a dégagé un bénéfice de 1 899 414 €uros. Son activité principale consiste en la vente de maisons individuelles.

- GAIA - TERRES A VIVRE -

Cette Société, dont les comptes ont été clôturés à la date du 31 décembre 2022 et dans laquelle notre Société détient également la totalité du capital, a réalisé un chiffre d'affaires de 91 667 €uros et a dégagé une perte de 84 679 €uros. Son activité principale consiste en la recherche, l'achat et la vente de tous terrains à bâtir.

- ASSAINISSEMENT - BRANCHEMENTS - SERVICES -

Cette Société, dont les comptes ont été clôturés à la date du 31 décembre 2022 et dans laquelle notre filiale, la Société « MAISONS PIERRE », détient la totalité du capital, a réalisé un chiffre d'affaires à hauteur de 13 018 503 €uros et a enregistré un bénéfice de 296 329 €uros.

Son activité principale est le branchement et la charpente/couverture de maisons individuelles et de menuiserie.

- SOCIÉTÉ NOUVELLE CASAGRANDE -

Cette Société, dont les comptes ont été clôturés à la date du 31 décembre 2022, et dans laquelle notre filiale, la Société « MAISONS PIERRE », détient la totalité du capital, a réalisé un chiffre d'affaires de 6 303 141 €uros et a dégagé un bénéfice un bénéfice de 35 625 €uros.

Son activité principale correspond aux travaux de plomberie.

- C'EST MON PLAN DE FINANCEMENT -

Cette Société, dont les comptes ont été clôturés à la date du 31 décembre 2022 et dans laquelle notre filiale, la Société « MAISONS PIERRE », détient la totalité du capital, a réalisé un chiffre d'affaires de 110 722 €uros et a enregistré une perte de 28 409 €uros.

Son activité principale consiste en la réalisation de toutes opérations sous quelque forme que ce soit se rapportant au courtage en toutes matières, notamment en produits financiers, crédits, prêts et assurances.

- VENELLE AMENAGEMENT -

Cette Société, dont les comptes ont été clôturés à la date du 31 décembre 2022 et dans laquelle notre Société détient 100% du capital a réalisé un chiffre d'affaires de 375 833 €uros et a enregistré une perte de 286 960 €uros.

Son activité principale consiste en la recherche, l'achat et la vente de terrains à bâtir et immeubles ainsi que l'étude de faisabilité de toutes opérations de lotissement et construction.

- SCI LES TERRASSES -

Cette Société, dont les comptes ont été clôturés à la date du 31 décembre 2022 et dans laquelle notre Groupe détient 100% du capital (dont 8% est détenu par notre Société) a réalisé un chiffre d'affaires de 496 878 €uros et un bénéfice de 22 065 €uros.

8°/ Événements intervenus depuis la date de clôture -

Par ordonnance rendue en date du 16 mars 2023, il a été ordonné la cession des contrats clients en cours de la société « SEISSIGMA » au profit de la société « MAISONS PIERRE » tels que définis dans l'offre du 29 novembre 2022 ci-avant évoquée.

Enfin, nous vous rappelons que vous avez procédé, lors d'une assemblée générale extraordinaire en date du 3 avril 2023, à la nomination de la société « EXELMANS AUDIT ET CONSEIL » en qualité de co-commissaire aux comptes de la Société.

Depuis le 31 décembre 2022, date de la clôture de l'exercice, la survenance d'aucun autre événement important n'est à signaler.

9°/ Frais de recherche et de développement -

Non applicable.

10°/ Amortissements excédentaires et provisions et charges à payer non déductibles -

Le montant des provision et charges à payer non déductibles s'est élevé, à la clôture de l'exercice considéré, à la somme de 305 301 €uros.

o o o

En définitive, compte tenu des renseignements qui vous sont communiqués et au vu des documents qui vous sont soumis, nous vous demandons de bien vouloir approuver les comptes de l'exercice écoulé, leur affectation, les comptes consolidés, le rapport de gestion établi par votre Président incluant le rapport de gestion du Groupe constitué par notre Société, les Sociétés « GESTALT », « MAISONS PIERRE », « GAIA - TERRES A VIVRE », « ASSAINISSEMENT - BRANCHEMENTS – SERVICES », « SOCIÉTÉ NOUVELLE CASAGRANDE », « C'EST MON PLAN DE FINANCEMENT », , « VENELLE AMENAGEMENT » et « SCI LES TERRASSES » et, en conséquence, de donner quitus à votre Président de sa gestion au cours dudit exercice et décharge de leur mandat aux co-Commissaires aux Comptes pour l'exercice considéré, clos le 31 décembre 2022.

**POUR COPIE CONFORME
LE PRÉSIDENT**

Pierre JUDE

✓ Certified by  yousign

MP GESTION

Société par Actions Simplifiée

97, avenue Denfert Rochereau
75014 Paris
RCS Paris 903 969 251

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Premier exercice de 15 mois clos le 31 décembre 2022

Exelmans Audit & Conseil
21, rue de Téhéran - 75008 Paris
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie régionale de Paris
Membre indépendant de EAI International

Laurent Nadjar & Associés
8, place du Général Catroux - 75017 Paris
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie régionale de Paris

MP GESTION

Société par Actions Simplifiée
97, avenue Denfert Rochereau
75014 Paris

RCS Paris 903 969 251

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Premier exercice de 15 mois clos le 31 décembre 2022

A l'assemblée générale de la société MP GESTION,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société MP GESTION relatifs au 1^{er} exercice de 15 mois clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 29 septembre 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

- La note « Immobilisations incorporelles » de la partie « Règles et méthodes comptables » expose les règles et méthodes comptables relatives aux modalités d'évaluation de la marque MAISONS PIERRE. Nous avons apprécié le bien-fondé de la méthodologie mise en œuvre et examiné les données et hypothèses utilisées par la société pour réaliser ces tests de dépréciation. Nous avons, sur cette base, procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations. Nous avons également vérifié que la note « Immobilisations incorporelles » de la partie « Règles et méthodes comptables » de l'annexes aux comptes consolidés donner une information appropriée
- La note « Détail des écarts d'acquisition » de l'annexe aux comptes consolidés expose les règles et méthodes retenues par votre société concernant la comptabilisation et l'évaluation des écarts d'acquisition. Dans le cadre de notre appréciation des règles et méthodes comptables suivies par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes retenues et des informations fournies en annexe.
- La note « Produits : reconnaissance du chiffre d'affaires » de la partie « Règles et méthodes comptables » expose les modalités de comptabilisation du chiffre d'affaires à l'avancement. Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par le groupe, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de cette méthode. Nous avons également vérifié que la note « Produits : reconnaissance du chiffre d'affaires » de la partie « Règles et méthodes comptables » de l'annexes aux comptes consolidés donner une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du Président.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative

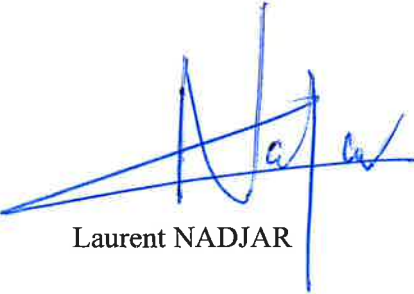
résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Paris, le 12 septembre 2023

Les commissaires aux comptes

Laurent NADJAR & Associés



Laurent NADJAR

Exelmans Audit & Conseil



Eric GUEDJ

Groupe MP GESTION

Comptes Consolidés

Exercice du 29/09/2021 au 31/12/2022

Table des matières

États financiers	3
1. Compte de résultat consolidé	3
2. Bilan consolidé.....	4
3. Tableau de flux de trésorerie consolidé.....	5
Annexe aux comptes consolidés	6
Méthodes et principes de consolidation.....	7
4. Principes généraux	7
5. Définition du périmètre de consolidation	7
6. Variation du périmètre de consolidation	8
7. Règles et méthodes comptables	8
Notes annexes sur les postes du bilan.....	12
1. Détail des écarts d'acquisition.....	12
2. Immobilisations corporelles et incorporelles	12
3. <u>Immobilisations financières et titres mises en équivalence</u>	14
4. Stocks et en-cours	14
5. Clients et comptes rattachés, autres créances et comptes de régularisation	15
6. Impôts différés actifs	16
7. Variation des capitaux propres consolidés	17
8. Provisions	17
9. Dettes financières	18
10. Fournisseurs et comptes rattachés, autres dettes et régularisation	18
Notes annexes sur les postes du compte de résultat	20
11. Chiffre d'affaires	20
12. Autres produits d'exploitation	20
13. Achats consommés.....	20
14. Charges externes.....	21
15. Impôts et taxes.....	21
16. Charges de personnel.....	21
17. Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions.....	22
18. Produits financiers.....	22
19. Charges financières	22
20. Produits exceptionnels.....	23
21. Charges exceptionnelles	23
22. Impôt sur les résultats	23
Autres Informations.....	25
23. Engagements financiers hors bilan donnés	25
24. Engagements financiers hors bilan reçus.....	26
25. Effectifs	26
26. Tableau des filiales et participations	26
27. Rémunérations des commissaires aux comptes.....	27
28. Rémunérations des dirigeants.....	27
Comptes Proforma du 01/01/22 au 31/12/22	28

États financiers

1. Compte de résultat consolidé

Compte de résultat	Notes	2022	2021
Chiffre d'affaires	<u>11</u>	213 798 651	
Autres produits d'exploitation	<u>12</u>	2 880 664	
Produits d'exploitation		216 679 315	
Achats consommés	<u>13</u>	(138 428 175)	
Charges externes	<u>14</u>	(44 371 552)	
Impôts et taxes	<u>15</u>	(1 891 531)	
Charges de personnel	<u>16</u>	(26 362 707)	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	<u>17</u>	(3 619 710)	
Opérations en commun	-		
Charges d'exploitation		(214 673 675)	
Compte d'ajustement (Intra-groupe Résultat d'exploitation)		(3 333)	
Compte de liaison (Intra-groupe Résultat d'exploitation)			
Résultat d'exploitation avant dotations aux amort. et dép. EA		2 002 308	
Dotations aux amort. et dépréciations des écarts d'acquisition			
Résultat d'exploitation après dotations aux amort. et dép. EA		2 002 308	
Produits financiers	<u>18</u>	125 588	
Charges financières	<u>19</u>	(1 117 114)	
Compte d'ajustement (Intra-groupe Résultat financier)			
Compte de liaison (Intra-groupe Résultat financier)			
Résultat financier		(991 527)	
Produits exceptionnels	<u>20</u>	1 662 823	
Charges exceptionnelles	<u>21</u>	(998 720)	
Résultat exceptionnel		664 104	
Impôts sur les résultats	<u>22</u>	(531 037)	
Résultat net des entreprises intégrées		1 143 847	
Résultat net des activités abandonnées			
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence			
Résultat net de l'ensemble consolidé		1 143 847	
Intérêts minoritaires			
Résultat net (part du groupe)		1 143 847	

2. Bilan consolidé

Libellé		2022	2021
Immobilisations incorporelles	2	28 052 923	
<i>Dont Ecart d'acquisition</i>	1	8 392 198	
Immobilisations corporelles	2	4 978 738	
Immobilisations financières	3	781 735	
Titres mis en équivalence			
Actif immobilisé		31 813 396	
Stocks et en-cours	4	5 449 954	
Clients et comptes rattachés	6	79 269 682	
Autres créances et comptes de régularisation	6	18 769 019	
<i>Dont Impôts différés Actif</i>		211 418	
Valeurs mobilières de placement	7	7 500 041	
Disponibilités		3 378 650	
Actif circulant		114 367 347	
Total ACTIF		146 180 743	
Contrôle		0	
Capital		1 542 508	
Primes liées au capital		13 881 672	
Ecart de réévaluation			
Réserves		0	
Résultat net (Part du groupe)		1 143 847	
Capitaux propres (part du groupe)		16 568 028	
Intérêts minoritaires			
Autres fonds propres			
Total des capitaux propres		16 568 028	
Ecart d'acquisition passif		5 525	
Provisions pour risques et charges	8	1 665 905	
Provisions		1 671 430	
Dettes financières	9	25 020 463	
Fournisseurs et comptes rattachés	10	27 105 918	
Autres dettes et comptes de régularisation	10	75 814 904	
<i>Dont Impôts différés Passif</i>		0	
Dettes		127 941 285	
Compte de liaison Titres - Ecart d'acquisition			
Total PASSIF		146 180 743	

3. Tableau de flux de trésorerie consolidé

Tableau de flux de trésorerie consolidé

2022

Résultat net total des entités consolidées	1 143 847
Dotations / Reprises aux amortissements, prov. et dépréciations	1 994 363
Variation de l'impôt différé	(211 418)
Éléments calculés ou gains/pertes liés aux var. de juste valeur	
Élimination des plus ou moins values de cessions d'actifs	(24 501)
Élimination de la quote-part de résultat des sociétés MEE	
Autres éléments sans incidence sur la trésorerie	125 544
Marge brute d'autofinancement	3 027 835
Dividendes reçus des mises en équivalence	
Variation du BFR lié à l'activité (provisions incluses)	5 550 250
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'EXPLOITATION (I)	8 578 085
Acquisitions d'immobilisations	(1 604 210)
Cessions d'immobilisations	326 651
Réduction des autres immobilisations financières	415 459
Incidence des variations de périmètre	(15 414 568)
Variation nette des placements à court terme	
Opérations internes Haut de Bilan	
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'INVESTISSEMENT (II)	(16 276 668)
Émissions d'emprunts	22 450 000
Remboursements d'emprunts	(9 903 986)
Variations des subventions d'investissements	
Dividendes versés des filiales	
Dividendes reçus/versés de la société mère	
Augmentations / réductions de capital	4 381 000
Actionnaires : capital appelé non versé	
Cessions (acq.) nettes d'actions propres	
Variation nette des concours bancaires	52 228
FLUX NET DE TRESO. GENERE PAR LES OPERATIONS DE FINANCEMENT(III)	16 979 242
Variation de change sur la trésorerie (IV)	
Variation de change sur autres postes du bilan	
INCIDENCE DES VARIATIONS DE CHANGE	
VARIATION DE FLUX TRÉSORERIE (I + II + III + IV)	9 280 658
Trésorerie : ouverture	0
Trésorerie : ouverture	0
Trésorerie : cor. à-nouv. / reclass. / Chg méthode/ Juste valeur	
Trésorerie : clôture	9 280 658

Annexe aux comptes consolidés

Les états financiers de l'exercice clos le **31 décembre 2022** sont présentés en Euros.

Le bilan consolidé du **Groupe MP GESTION** présente un total de **146 180 743 €**.

Le compte de résultat consolidé de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégage un résultat part du groupe de **1 143 847 €**.

L'exercice, d'une durée de 15 mois, couvre la période du 29/09/2021 au 31/12/2022.

Les commentaires et les tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes consolidés.

Méthodes et principes de consolidation

4. Principes généraux

□ Référentiel comptable

Les états financiers sont présentés en euros.

Les comptes consolidés ont été établis en conformité avec le règlement N° 2020-01 du 09 OCTOBRE 2020 de l'Autorité des Normes Comptables qui a remplacé le règlement CRC 99-02 du 29 avril 1999 du Comité de la Réglementation Comptable relatif aux comptes consolidés des sociétés commerciales dans sa version consolidée au 1er janvier 2017. Ce nouveau règlement est applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2021.

□ Modalités de consolidation

Les comptes consolidés clos au 31 décembre 2022 ont été établis dans un cadre légal.

L'établissement des comptes consolidés clos au 31 décembre 2022 porte un exercice de 15 mois.

5. Définition du périmètre de consolidation

Les sociétés dans lesquelles le Groupe MP GESTION dispose, directement ou indirectement, du contrôle exclusif sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Les sociétés jugées non significatives sur les critères de chiffre d'affaires, de résultat net et de total du bilan, dont le développement prévisible est limité et dont l'activité n'est pas en synergie avec le Groupe ne sont pas consolidées.

□ Identification des entreprises consolidées

Société	Sté Mère	Siège Social	n° SIREN	2022 % Int.	Méthode
SAS GESTALT	MPGestion	97 av. Denfert Rochereau 75014 PARIS	531 205 946	100,00%	IG
SAS MAISONS PIERRE	Gestalt	580 impasse Epinet 77240 VERT ST DENIS	487 514 267	100,00%	IG
SAS GAIA	Gestalt	286 rue André Ampère 77550 MOISSY CRAMAYEL	442 169 793	100,00%	IG
SARL ABS	MP	286 rue André Ampère ZI 77550 MOISSY CRAMAYEL	410 721 856	100,00%	IG
SAS CASAGRANDE	MP	1131 Av saint Just 77000 VAUX LE PENIL	487 756 553	100,00%	IG
C'EST MON PLAN DE FINANCEMENT (CMP)	MP	1131 Av saint Just 77000 VAUX LE PENIL	828 475 459	100,00%	IG
VENELLE AMENAGT	Gestalt	36 avenue Pierre Brossolette 92240 MALAKOFF	888 754 736	100,00%	IG
SCI LES TERRASSES	MP	580 Impasse de l'Epinet 77240 VERT ST DENIS	879 168 490	100,00%	IG

Toutes sont intégrées globalement.

6. Variation du périmètre de consolidation

Néant

7. Règles et méthodes comptables

☐ Changement de méthodes comptables

Néant

☐ Intégration fiscale

La société MP GESTION est la société mère au niveau de l'intégration fiscale du groupe MP GESTION.

Les sociétés intégrées fiscalement sont : GESTALT, MAISONS PIERRE, ABS, GAIA, CASAGRANDE, et CMP.

L'IS total payé dans le cadre de l'intégration fiscale s'élève à 512 K€.

Sans intégration fiscale, l'IS total payé par les sociétés du groupe aurait été de 816 K€, soit un produit constaté par le groupe dû à l'intégration fiscale de 304 K€.

☐ Impôts différés

La méthode de traitement des impôts différés est celle du report variable.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés lorsqu'ils concernent une même entité fiscale.

☐ Plus ou moins-values intra groupe

Conformément aux principes généraux, les résultats intragroupe sont éliminés dans les comptes consolidés.

☐ Prestations réciproques

Les transactions intra groupe ainsi que les comptes réciproques entre sociétés consolidées par intégration ont été éliminés du bilan et du compte de résultat.

☐ Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles acquises sont évaluées à leur coût d'acquisition, diminué du cumul des amortissements et des éventuelles dépréciations.

Ce poste correspond essentiellement à la marque MAISONS PIERRE inscrite au bilan pour 17 M€ lors de la prise de contrôle de cette société.

Cette marque n'est pas amortie, mais fait l'objet annuellement d'un test de dépréciation fondé sur une approche globale de valorisation de la société MAISONS PIERRE et de ses filiales sur la base des critères retenus au moment de la prise de contrôle. Et notamment une actualisation des flux futurs de trésorerie générés par l'utilisation de la marque MAISON PIERRE, basée sur un taux d'actualisation de 11,4% et un taux de croissance à l'infini de 1.5%.

Aucune dépréciation ne s'est avérée nécessaire au 31 décembre 2022.

La marque n'est pas cessible indépendamment de la société, raison pour laquelle aucun impôt différé n'a été comptabilisé au titre de l'affectation de l'écart d'acquisition à la marque.

❑ Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition.

Durées usuelles d'amortissement :	Constructions	20 ans linéaire
	Agencements	8 ans linéaire
	Matériels - outillages	5 ans linéaire
	Autres immobilisations corporelles	4 ans linéaire

❑ Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

La valeur d'inventaire est déterminée par référence à la quote-part de capitaux propres ou éventuellement par référence aux méthodes des flux de trésorerie futurs actualisés.

❑ Stocks

Les stocks sont valorisés au coût de production ou à la valeur nette de réalisation lorsque celle-ci est inférieure. La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés pour réaliser la vente.

❑ Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

❑ Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées au prix d'acquisition. En ce qui concerne les SICAV et FCP, une provision pour dépréciation est constituée lorsque la dernière valeur liquidative connue est inférieure au coût historique.

❑ Provisions

Les provisions sont destinées à couvrir des risques et des charges nettement précisés quant à leur objet, que des événements survenus ou en cours au 31 décembre rendent probables. Le montant est estimé en fonction du risque réel restant à charge pour la société

❑ Engagements de retraite

Chaque société du groupe a calculé le montant des droits acquis au 31/12/2022 par les salariés. En revanche, ils n'ont pas été comptabilisés au bilan. Le montant est calculé selon la méthode des unités de crédit projetées.

❑ Crédit bail

Les contrats de location financement conclu à compter du 1^{er} janvier 2021 (conformément au règlement ANC 2020-01) dont le montant est jugé significatif sont retraités selon les modalités identiques à une acquisition à crédit pour leur valeur d'origine. Les amortissements sont conformes aux méthodes et taux précités et l'incidence fiscale de ce retraitement est prise en compte. Par opposition aux contrats de location financement, les contrats de location simple sont constatés au compte de résultat sous forme de loyers.

❑ Produits : reconnaissance du chiffre d'affaires

Chantiers non entamés :

Aucune marge n'est prise en compte.

Les seuls coûts indirects intégrés dans le coût de revient sont les coûts commerciaux et administratifs. Les coûts totaux sont neutralisés par le biais d'une facture à établir.

Chantiers entamés :

Dès lors qu'un chantier est entamé, le résultat d'un contrat peut être estimé de façon fiable, et les produits et les coûts du contrat sont comptabilisés dans le compte de résultat en fonction du degré d'avancement du contrat.

Les résultats sont dégagés selon la méthode de l'avancement à partir de la date de mise en chantier (qui correspond à celle du transfert du dossier entre le service administratif et le service technique).

Le pourcentage d'avancement est déterminé sur la base des coûts totaux (directs et indirects) réels encourus par rapport à l'avancement technique constaté, le budget de l'opération étant actualisé périodiquement.

Les coûts comprennent les charges directement imputables aux chantiers, telles que la sous-traitance et les matériaux. Ils comprennent également les coûts indirects suivants imputables aux chantiers :

- le coût commercial
- le coût administratif
- le coût d'assurance technique (ce coût n'est affecté que lorsque les chantiers ont démarré)

Le chiffre d'affaires est déterminé contrat par contrat et est pris en compte par le biais d'une facture à établir.

❑ Provision pour pertes à terminaison

Les pertes à terminaison éventuelles, calculées sur la base du coût global, sont provisionnées sous déduction de la perte supportée au cours de l'exercice et des exercices antérieurs, dans l'exercice où elles sont constatées.

❑ Faits marquants

Constitution de la société en date du 29 septembre 2021. Augmentations de capital le 21 octobre 2021 : émission de 15 424 080 actions de valeur nominale unitaire de 0.1 euros assorties d'une prime d'émission de 0.9 euros, soit une augmentation de capital pour un montant total de 15 424 080 euros (dont prime d'émission pour 13 881 672 euros).

Acquisition de 100% des titres de la société GESTALT le 21 octobre 2021 pour un montant total de 36 934K€ (frais d'acquisition inclus).

Afin de financer la reprise en LBO du groupe GESTALT, en date du 21 octobre 2021, la société a dû émettre des obligations convertibles en actions pour 4 250K€ et contracter un prêt senior pour 16M€ et un prêt relais pour 2M€ intégralement remboursé en décembre 2021.

Caractéristiques des OCA :

Montant émission : 2 125 000 € (1€ par OCA)

Date d'émission : 21 octobre 2021

Durée : 8 ans soit une date de fin au 21/10/2029

Intérêts : taux annuel de 4%

Prime non conversion : taux rendement actuariel annuel de 8% (Intérêts + prime de non conversion)

Caractéristiques des OCB :

Montant émission : 2 125 000 € (1€ par OCB)

Date d'émission : 21 octobre 2021

Durée : 8 ans soit une date de fin au 21/10/2029

Intérêts : Absence d'intérêt sous réserve de la prime de non-conversion en cas de remboursement

Prime non-conversion : taux annuel capitalisé de 8%

Caractéristiques du prêt Senior :

Tranche A :

Montant émission : 12 000 000 €

Date d'émission : 21 octobre 2021

Durée : 6 ans soit une date de fin au 21/10/2027

Taux variable : Euribor 3 mois

Remboursement : tous les 21/10 de chaque année

Tranche B :

Montant émission : 4 000 000 €

Date d'émission : 21 octobre 2021

Durée : 7 ans soit une date de fin au 21/10/2028

Taux variable : Euribor 3 mois

Remboursement : in fine

La dette senior souscrite en 2021 est assortie d'obligations contractuelles de type ratios financiers calculés sur la base des comptes consolidés de la société dont le non-respect constitue un cas d'exigibilité anticipée. Les ratios sont respectés au 31 décembre 2022.

Lors de ce LBO, la société a également émis des obligations convertibles en actions pour 200K€ envers la société CADRES MP 21 selon les caractéristiques suivantes :

Montant émission : 200 000 € (1€ par OCII)

Date d'émission : 21 octobre 2021

Durée : 8 ans soit une date de fin au 21/10/2029

Intérêts : taux annuel de 4%

Depuis le début de l'année 2022, les filiales de la société ont rencontré une hausse importante des prix concernant certaines matières premières telles que l'acier, l'aluminium, etc...

De plus, elles constatent sur certains produits un allongement des délais de livraison.

Cette situation semble résulter de la situation en Ukraine et des conséquences induites par les sanctions prises à l'égard de la Russie. A la date d'arrêté des comptes, il est encore difficile d'évaluer l'impact prolongé de cette situation sur les activités du groupe.

Par jugement en date du 27 octobre 2022, la société SEISSIGMA (franchisé Maisons Pierre) a été placée en liquidation judiciaire. Suite à l'appel d'offres lancé par le liquidateur judiciaire, la société Maisons Pierre a formulé une offre d'acquisition le 29 novembre 2022 comprenant 154 dossiers en stocks et 273 chantiers en cours pour un prix de 858 182€. Le montant lié à cette acquisition a été déposé dans un compte de séquestre figurant à l'actif au 31/12/2022 dans les autres créances.

❑ Evénements Post Clôture

Par ordonnance en date du 16 mars 2023, il a été ordonné la cession des contrats clients en cours de la société Seissigma au profit de la société Maisons Pierre tels que définis dans l'offre du 29 novembre 2022.

Notes annexes sur les postes du bilan

1. Détail des écarts d'acquisition

Libellé	2021	2022	Entrées de périmètre	Sorties de périmètre	Dotations	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Ecart d'acquisition		8 392 198	8 043 048				349 150	
Amortissements des écarts d'acquisition								
Dépréciations des écarts d'acquisition								
Valeur nette		8 392 198	8 043 048				349 150	
Ecart d'acquisition passif		5 525					5 525	
Reprise d'écart d'acquisition passif								
Valeur nette		5 525					5 525	

L'écart d'acquisition constaté à l'occasion d'une prise de participation (différence entre le coût l'acquisition et la quote-part des capitaux propres retraités de la société consolidée à la date de l'acquisition) est, le cas échéant, affecté aux postes appropriés du bilan consolidé (évaluation à la "juste valeur"). L'affectation de cet écart aux éléments identifiables de l'actif et du passif se fait sur une période n'excédant pas la fin du premier exercice complet suivant l'acquisition. La partie résiduelle non affectée est portée à l'actif du bilan sous la rubrique "Ecart d'acquisition".

Au titre du premier exercice de consolidation du groupe, un écart d'acquisition de 8 392 K€ a été constaté.

- GESTALT

La société MP GESTION a pris le contrôle en octobre 2021 de la société GESTALT.

L'écart de première consolidation dégagé lors de cette prise de contrôle s'élève à 25 684 748 €, dont 17 000 000€ ont été affectés à la marque MAISONS PIERRE et 873 061€ à l'écart d'évaluation des terrains et constructions net.

Soit un écart d'acquisition non affecté de 8 043 048 €.

- SCI LES TERRASSES

Les sociétés MAISONS PIERRE et GESTALT ont pris le contrôle en mai 2021 de la SCI Les Terrasses à hauteur de 100% du capital soit 350 K€.

La situation nette de la SCI Les Terrasses au moment de l'acquisition était de 850 €.

Nous avons par conséquent constaté un écart d'acquisition de 349 150 €.

Les écarts d'acquisition doivent être testés au minimum sur une base annuelle et à chaque fois qu'il y a un indice de perte de valeur, susceptible d'engendrer une dépréciation. Cette dépréciation est définie comme la différence entre la valeur recouvrable des écarts d'acquisition et sa valeur comptable. La valeur recouvrable est définie comme la valeur la plus élevée entre la juste valeur de l'actif, diminuée des coûts de sortie, et la valeur d'utilité de l'actif (somme des flux actualisés attendus par la société pour cet actif). Ces flux de trésorerie futurs sont fondés sur des hypothèses d'évolution du budget prévisionnel de l'exercice N+1 validé par le management. L'actualisation des flux est effectuée sur la base du coût du capital avant impôt du Groupe. Ces tests de dépréciation sont effectués une fois par an.

Les tests de dépréciation visent à s'assurer que la valeur nette comptable des actifs des écarts d'acquisition n'est pas supérieure à la valeur recouvrable. La valeur recouvrable retenue est la valeur d'utilité des actifs testés.

2. Immobilisations corporelles et incorporelles

Le détail des valeurs brutes s'établit selon le tableau suivant :

Libellé	2021	2022	Augmentation (Inv,Emp)	Diminution (Cess, Remb.)	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Concessions, brevets et droits similaires		1 039 461	369 020	(7 200)		677 641	
Droit au bail		228 000				228 000	
Autres immobilisations incorporelles		17 000 000				17 000 000	
Autres immobilisations incorporelles		8 392 198	8 043 048			349 150	
Immobilisations incorporelles		26 659 659	8 412 068	(7 200)		18 254 791	
Terrains		2 379 707		(220 181)		2 599 888	
Constructions		2 573 488		(95 050)		2 668 538	
Installations techniques, matériel & outillage		468 059	38 526	(6 545)		436 078	
Autres immobilisations corporelles		7 622 312	714 063	(398 442)		7 306 691	
Immobilisations corporelles en cours		250 903	250 903				
Immobilisations corporelles		13 294 469	1 003 492	(720 218)		13 011 195	
Total		39 954 128	9 415 560	(727 418)		31 265 986	
<i>Dont immobilisations en crédit-bail :</i>							
Crédit-Bail (Ecritures manuelles)		609 143					
Immobilisations corporelles		609 143					

Le détail des amortissements s'établit selon le tableau suivant :

Libellé	2021	2022	Dotation	Reprise	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Concessions, brevets et droits similaires		(606 737)	(139 894)	7 200		(474 043)	
Amortissements des immobilisations incorporelles		(606 737)	(139 894)	7 200		(474 043)	
Constructions		(2 462 822)	(303 839)	95 036		(2 254 019)	
Installations techniques, matériel & outillage		(323 540)	(121 788)	6 391		(208 143)	
Autres immobilisations corporelles		(5 529 369)	(1 085 360)	363 341		(4 807 350)	
Amortissements des immobilisations corporelles		(8 315 730)	(1 510 987)	464 768		(7 269 511)	
Amortissements sur actif immobilisé		(8 922 467)	(1 650 881)	471 968		(7 743 554)	
<i>Dont immobilisations en crédit-bail :</i>		(261 090)					
Crédit-Bail (Ecritures manuelles)		(261 090)					
Immobilisations corporelles		(261 090)	(201 997)			(59 093)	

3. Immobilisations financières et titres mises en équivalence

Le détail des valeurs brutes s'établit selon le tableau suivant :

Libellé	2021	2022	Augmentation	Diminution	Variation de la situation nette MEE	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Titres de participation				(53 900)			53 900	
Prêts		109 024	132 700	(358 424)			334 748	
Dépôts et cautionnements versés		754 592	47 097	(3 135)			710 630	
Immobilisations financières		863 615	179 797	(415 459)			1 099 277	
Titres mis en équivalence								
Actifs financiers		863 615	179 797	(415 459)			1 099 277	

Le détail des provisions s'établit selon le tableau suivant :

Libellé	2021	2022	Dotation	Reprise	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Prêts		(81 880)	(70 310)	32 648		(44 218)	
Dépréciations sur immobilisations financières		(81 880)	(70 310)	32 648		(44 218)	
Dépréciations sur actif financier		(81 880)	(70 310)	32 648		(44 218)	

Les créances immobilisées se décomposent par nature et par échéance comme suit :

Libellé	2022	< 1 an	1 an<<2 ans	2 ans<<3 ans	3 ans<<4 ans	4 ans<<5 ans	Au-delà
Prêts	109 024	109 024					
Dépôts et cautionnements versés	754 592						754 592
Total	863 615	109 024					754 592

4. Stocks et en-cours

Libellé	2022			2021		
	Brut	Dépréciations	Net	Brut	Dépréciations	Net
Stocks M, fournitures et aut. Approvisionnements	4 912 527	(72 105)	4 840 422			
En-cours de biens	609 532		609 532			
Stocks et en-cours	5 522 059	(72 105)	5 449 954			

Les stocks sont composés au 31/12/2022 de terrains et d'opérations en VEFA. Les stocks comprennent également des matières premières de l'activité branchement, menuiserie, charpente couverture (ABS) pour un montant total de 865K€ et plomberie (Casagrande) pour un montant de 249K€

5. Clients et comptes rattachés, autres créances et comptes de régularisation

Les clients et comptes rattachés, les autres créances et les comptes de régularisation se décomposent par nature et par échéance comme suit :

Libellé	2022			2021		
	Brut	Provisions	Net	Brut	Provisions	Net
Clients et comptes rattachés part < 1 an	80 810 234	(1 540 552)	79 269 682			
Clients et comptes rattachés	80 810 234	(1 540 552)	79 269 682			
Avances et acomptes versés sur commandes	348 568		348 568			
Créances sur personnel & org. Sociaux part < 1 an	121 255		121 255			
Créances fiscales hors IS part < 1an	12 659 228		12 659 228			
Impôts différés - actif	211 418		211 418			
Etat Impôt sur les bénéfices part < 1an	242 998		242 998			
Créances sur cessions d'actifs part < 1an	49 000		49 000			
Autres créances part < 1an	1 957 964	(52 500)	1 905 464			
Charges à répartir	176 120		176 120			
Primes sur obligations - part > 1 an	2 380 996		2 380 996			
Charges constatées d'avance part < 1 an	673 972		673 972			
Autres créances et comptes de régularisation	18 821 519	(52 500)	18 769 019			
Actif circulant	99 631 753	(1 593 052)	98 038 702			

Les clients et comptes rattachés, les autres créances et compte de régularisation se décomposent par nature et par échéance comme suit :

Libellé	2022	< 1 an	1 an<<2 ans	2 ans<<3 ans	3 ans<<4 ans	4 ans<<5 ans	Au dela
Clients et comptes rattachés part < 1 an	80 810 234	80 810 234					
Clients et comptes rattachés	80 810 234	80 810 234					
Avances et acomptes versés sur commandes	348 568	348 568					
Créances sur personnel & org. Sociaux - part < 1 an	121 255	121 255					
Créances fiscales hors IS- part < 1an	12 659 228	12 659 228					
Impôts différés - actif	211 418	211 418					
Etat Impôt sur les bénéfices - part < 1an	242 998	242 998					
Créances sur cessions d'actifs - part < 1an	49 000	49 000					
Autres créances part < 1an	1 957 964	1 957 964					
Charges à répartir	176 120	176 120					
Prime sur obligations	2 380 996	279 424	301 778	325 920	351 994	380 153	741 727
Charges constatées d'avance part < 1 an	673 972	673 972					
Autres créances et comptes de régularisation	18 821 519	16 719 947	301 778	325 920	351 994	380 153	741 727
Actif circulant	99 631 753	97 530 181	301 778	325 920	351 994	380 153	741 727

6. Impôts différés

	2021	2022
Impôts différés actifs		
Sur décalages temporaires Organic		58 236
Sur décalages temporaires participation des salariés		70 853
Sur retraitements de provision de non conversion		76 325
Sur frais acquisition titres (net)		125 390
Sur retraitements de provision sur compte courant		
Sur dotations amort. Plus-value pavillons témoins		175 187
Sur perte à terminaison		74 568
Sur retraitements de Crédit Bail		1 917
Impôts différés passifs		
Sur cession immo intragroupe		
Sur retraitements divers		
Sur plus-value sur pavillon (écart d'acquisition)		-371 058
Impôts différés actifs nets		211 418

Le taux d'impôts appliqué aux impôts différés est de 25%.

7. Variation des capitaux propres consolidés

Capital de la Société Mère

	Nombre de titres	Montant du capital
Capital social au 31.12.22	15 425 080	1 542 508

Il est divisé en 11 175 080 actions ordinaires et 4 250 000 actions de préférence d'une valeur nominale de 0.10€

Libellé	Capital	Primes liées au capital	Réserves	Auto- contrôle	Réserves de conversion groupe	Résultat net (Part du groupe)	Capitaux propres (Part du groupe)	Intérêts minoritaires
2021								
Affectation du résultat N-1								
Distribution/ brut versé								
Var. de capital en numéraire et souscrip	1 542 508	13 881 672					15 424 180	
Résultat						1 143 847	1 143 847	
Autres augmentations, diminutions								
Reclassement, restructuration et changement de méthode								
Ecart de conversion, effet de change								
Variations de périmètre								
Autre								
2022	1 542 508	13 881 672				1 143 847	16 568 028	

8. Provisions

Libellé	2021	Dotations	Reprises	Variation de périmètre	2022
Litiges clients		298 634	113 500	636 500	821 634
Litiges sous-traitants		-	-	-	-
Litiges prud'homaux		1 500	172 000	176 500	6 000
Litiges divers		437 271	385 867	786 867	838 271
Total		737 405	671 367	1 599 867	1 665 905

Les dotations de l'année 2022 sont ventilées de la manière suivante :

- Exploitation : 641 805€
- Financières : Néant
- Exceptionnelles : 95 600€

Les reprises de l'année 2022 sont ventilées de la manière suivante :

- Exploitation : 44 867€ (dont 0€ de non utilisées)

- Financières : Néant
- Exceptionnelles : 626 500€ (dont 259 206€ de non utilisées)

9. Dettes financières

Libellé	2021	2022	Augmentation (Inv,Emp)	Diminution (Cess, Remb.)	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Emprunts obligataires		7 136 297	7 136 297				
Emprunts auprès établis. de crédit		16 112 268	18 000 000	(9 895 912)		8 008 180	
Intérêts courus sur emprunts		121 638	125 544	(8 073)		4 167	
Concours bancaires (trésorerie passive)		1 598 033	1 076 578	(2 221 886)		2 743 341	
Concours bancaires (dettes)		52 228	37 824	(6 786)		21 191	
Dettes financières		25 020 463	26 376 243	(12 132 658)		10 776 878	
<i>Dont immobilisations en crédit-bail</i>		<i>355 726</i>					

Les dettes financières se décomposent par nature et par échéance comme suit :

Libellé	2022	< 1 an	1 an<<2 ans	2 ans<<3 ans	3 ans<<4 ans	4 ans<<5 ans	Au-delà	Valeur résiduelle
Emprunts obligataires	7 136 297						7 136 297	
Emprunts auprès établis. de crédit	16 112 268	2 722 645	2 657 327	2 504 206	2 088 534	2 061 715	4 077 841	
Intérêts courus sur emprunts	121 638	121 638						
Concours bancaires (trésorerie passive)	1 598 033	1 598 033						
Concours bancaires (dettes)	52 228	52 228						
Dettes financières	25 020 463	4 494 544	2 657 327	2 504 206	2 088 534	2 061 715	11 214 138	

10. Fournisseurs et comptes rattachés, autres dettes et régularisation

Libellé	2021	2022
Dettes fournisseurs part < 1 an		27 105 918
Dettes fournisseurs		27 105 918
Avances acomptes reçus sur commandes		55 150 877
Dettes sociales part < 1 an		1 841 732
Dettes fiscales (hors IS) part < 1 an		16 430 341
Comptes courants groupe part < 1 an		105 000
Autres dettes part < 1 an		222 966
Charges à payer		1 793 387
Produits constatés d'avance part < 1 an		270 600
Autres dettes et comptes de régularisation		75 814 904
Dettes fournisseurs, autres dettes et comptes de régularisation		102 920 822

Les fournisseurs et comptes rattachés, les autres dettes et compte de régularisation se décomposent par nature et par échéance comme suit :

Libellé	2022	< 1 an	1 an<<2 ans	2 ans<<3 ans	3 ans<<4 ans	4 ans<<5 ans	Au-delà
Dettes fournisseurs part < 1 an	27 105 918	27 105 918					
Dettes fournisseurs	27 105 918	27 105 918					
Avances acomptes reçus sur commandes	55 150 877	55 150 877					
Dettes sociales part < 1 an	1 841 732	1 841 732					
Dettes fiscales (hors IS) part < 1 an	16 430 341	16 430 341					
Comptes courants groupe part < 1 an	105 000	105 000					
Autres dettes part < 1 an	222 966	222 966					
Charges à payer	1 793 387	1 793 387					
Produits constatés d'avance part < 1 an	270 600	270 600					
Autres dettes et comptes de régularisation	75 814 904	75 814 904					
Dettes fournisseurs, autres dettes et comptes de régularisation	102 920 822	102 920 822					

Notes annexes sur les postes du compte de résultat

11. Chiffre d'affaires

Libellé	2022	2021
Vente de pavillons	188 850 168	
Vente VEFA	2 665 383	
Vente Terrains	1 626 250	
Branchement, assainissement	5 295 259	
Menuiserie	471 420	
Charpente, couverture	-	
Plomberie	177 558	
Entretien PAC+Chaudière	277 874	
Courtage	164 424	
Refacturation diverses	14 270 315	
Chiffres d'affaires	213 798 651	

12. Autres produits d'exploitation

Libellé	2022	2021
Production stockée	125 005	
Production immobilisée	306 360	
Subventions d'exploitation	108 343	
Reprise sur provisions d'exploitation	54 620	
Rep./Dépr. sur actif circulant	1 295 921	
Transferts de charges d'exploitation	804 684	
Autres produits	185 731	
Autres produits d'exploitation	2 880 664	

13. Achats consommés

Libellé	2022	2021
Achats de marchandises	52 584	
Achats d'études et prestations de services	(1 279 353)	
Autres achats	(118 817 675)	
Achats non stockés de matières et fournitures	(2 035 775)	
Achat m.p., fourmit. & aut. appro.	(15 979 578)	
Var. stocks mp, fourmit. & autres appro.	(368 378)	
Achats consommés	(138 428 175)	

14. Charges externes

Libellé	2022	2021
Sous-traitance	(753 628)	
Redevances de crédit-bail	(131 586)	
Locations immobilières et charges locatives	(2 765 167)	
Locations mobilières et charges locatives	(2 120 571)	
Entretien et réparations	(1 612 452)	
Primes d'assurances	(7 131 334)	
Autres services extérieurs	(344 410)	
Personnel détaché et intérimaire	(908 570)	
Rémun. d'intermédiaires & honoraires	(19 086 910)	
Publicité, publications, relations publiques	(4 758 610)	
Transport	(14 779)	
Déplacements, missions et réceptions	(1 693 521)	
Frais postaux et frais de télécommunications	(829 314)	
Frais bancaires	(574 468)	
Autres charges externes	(229 390)	
Autres charges	(1 416 838)	
Charges externes	(44 371 552)	

15. Impôts et taxes

Libellé	2022	2021
Impôts et taxes sur rémunérations	(693 981)	
Autres impôts et taxes	(1 197 550)	
Impôts et taxes	(1 891 531)	

16. Charges de personnel

Libellé	2022	2021
Rémunérations du personnel	(18 815 060)	
Charges de sécurité soc. et de prévoy.	(6 910 560)	
Autres charges de personnel	(196 060)	
Participation des salariés	(441 027)	
Charges de personnel	(26 362 707)	

17. Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions

Libellé	2022	2021
Dot./Amt. & Dépr. sur immo. incorporelles	(139 893)	
Dot./Amt. & Dépr. sur immo. corporelles	(1 395 816)	
Dot./Amt. charges à répartir	(88 060)	
Dot. aux provisions d'exploitation	(651 558)	
Dotations pour dépr. des actifs circulants	(1 344 382)	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	(3 619 710)	

18. Produits financiers

Libellé	2022	2021
Dividendes des autres participations	41 650	
Rep. sur provisions à caractère financier	32 648	
Autres produits financiers	51 290	
Produits financiers	125 588	

19. Charges financières

Libellé	2022	2021
Charges d'intérêts	(713 452)	
Autres charges financières	(28 050)	
Dot. aux provisions à caractère financier	(337 203)	
Dot. dépr. sur actifs financiers	(38 409)	
Charges financières	(1 117 114)	

Les charges financières de l'année 2022 se composent principalement des éléments suivants pour un montant total de 978 K€ :

- Intérêts Crédit promoteur : 119 K€
- Intérêts Prêt Atout BPI + PGE : 57 K€
- Prime de non conversion : 305 K€
- Intérêts Prêt Senior : 386 K€
- Intérêts O.C. : 111 K€

20. Produits exceptionnels

Libellé	2022	2021
Produits exceptionnels sur opérations de gestion (1)	579 459	
Produits de cession d'immo. corp.	277 650	
Produits de cession de titres	49 001	
Autres produits exceptionnels	91 214	
Rep. sur provisions à caractère exceptionnel	665 500	
Produits exceptionnels	1 662 823	

(1) le poste concerne les protocoles signés avec les clients lorsque ces derniers ont annulé après le délai légal et pour un motif non conforme aux clauses suspensives.

21. Charges exceptionnelles

Libellé	2022	2021
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	(497 266)	
VNC des immo. corp. cédées	(255 451)	
VNC des titres cédés	(55 205)	
Autres charges exceptionnelles	(56 198)	
Dot. aux provisions à caractère exceptionnel	(134 600)	
Charges exceptionnelles	(998 720)	

Les charges exceptionnelles ainsi que les reprises de provisions pour risques et charges correspondent à des litiges salariés, clients et divers pour l'année 2022.

22. Impôt sur les résultats

Libellé	2022	2021
Produit ou ch. d'impôt lié à l'intégration fiscale	(757 860)	
Impôts différés	226 823	
Charges d'impôts	(531 037)	

Les Impôts différés de l'exercice se décomposent comme suit :

Libellé	2022	2021
Produit d'impôt différé	266 301	-
Sur décalages temporaires Organic	26 927	
Sur décalages temporaires participation des salariés	57 806	
Sur retraitements frais acquisitions titres		
Sur retraitements de prime de non conversion	76 325	
Sur dotations amort. Corrigées	13 226	
Sur perte à terminaison	68 508	
Sur plus-value sur pavillon (écart d'acquisition)	22 264	
Sur retraitements de Crédit Bail	1 245	
Charge d'impôt différé	39 478	-
Sur décalages temporaires Organic		
Sur décalages temporaires participation des salariés		
Sur retraitements frais acquisitions titres	39 478	
Sur retraitements de provision de non conversion		
Sur dotations amort. Corrigées		
Sur perte à terminaison		
Sur cession immo intragroupe		
Résultat net d'impôt différé de l'exercice	226 823	-

Les produits et charges d'impôts différés incluent un effet de taux suite à la baisse du taux d'impôt.

Autres Informations

23. Engagements financiers hors bilan donnés

- Cauton bancaire du CIC de 7 K€ au profit de DOMAXIS pour la garantie de paiement de loyer concernant un local commercial situé à Bagneux
- Acte de nantissement portant sur les actions Maisons Pierre conclu le 21 octobre 2021 avec Banque CIC Est et Crédit du Nord au titre du contrat de crédit sénior.
- Acte de nantissement portant sur les actions Gestalt conclu le 21 octobre 2021 avec Banque CIC Est et Crédit du Nord au titre du contrat de crédit sénior.
- Hypothèque de premier rang à hauteur de 646 K€ pour le crédit promoteur du CIC sur le programme situé à Goussainville
- Promesse d'affectation hypothécaire à hauteur de 954 K€ pour le crédit promoteur du CIC sur le programme situé à Goussainville
- Hypothèque de premier rang à hauteur de 350 K€ pour le crédit promoteur du CIC sur le programme situé à Brétigny sur Orge.
- Promesse d'affectation hypothécaire à hauteur de 510 K€ pour le crédit promoteur du CIC sur le programme situé à Brétigny sur Orge.
- Cauton solidaire du CIC à hauteur de 82 K€ au titre du projet VEFA situé à Aubervilliers (16 rue de la Maladrerie)
- Garantie Financière d'achèvement du CIC pour un montant global de 362 K€ concernant les opérations VEFA de Brétigny sur Orge, Goussainville et La Ferté Alais.
- Cauton solidaire du 05/09/2014 de la société GESTALT au profit de la société AXA France IARD pour un montant maximum de 4 M€ en vue de garantir les engagements pris par la société Maisons Pierre.
- Cauton solidaire du 18 mai 2021 de la société GESTALT pour le compte de la SCI Les Terrasses à hauteur de 700 K€ pour le crédit promoteur du CIC concernant le programme situé à Malakoff.
- Cauton solidaire du 9 septembre 2021 de la société GESTALT pour le compte de la société Maisons Pierre à hauteur de 560 K€ pour le crédit promoteur du CIC concernant le programme situé à Goussainville.
- Cauton solidaire du 3 mars 2022 de la société GESTALT pour le compte de la société Maisons Pierre à hauteur de 510 K€ pour le crédit promoteur du CIC concernant le programme situé à Brétigny sur Orge.
- Cauton solidaire du 14 novembre 2022 de la société GESTALT pour le compte de la société Maisons Pierre à hauteur de 756 K€ pour le crédit promoteur du CIC concernant le programme situé à Malakoff.
- Cauton solidaire d'immobilisation du 3 mars 2022 de la société GESTALT pour le compte de la société Maisons Pierre à hauteur de 43K€ pour le crédit promoteur du CIC concernant le programme situé à Malakoff.
- La société Gestalt s'est engagée à ne pas demander le remboursement de son compte courant total ou partiel sur l'exercice 2023 qui excéderait les capacités financières de la société Gaia Terre à Vivre
- Engagement de retraite : Les engagements ont fait l'objet d'une évaluation au 31/12/2022 selon la méthode rétrospective des unités de crédit projetées avec salaire de fin de carrière dont les caractéristiques sont les suivantes :

Principales hypothèses actuarielles

	31.12.2022
Taux d'actualisation	3.70%
Taux attendu d'augmentation future des salaires	1 %

Hypothèse de départ retenue : départ volontaire à l'âge moyen de 62 ans
Taux de rotation retenu : rotation moyenne (Employés / Cadres) – rotation forte (Commerciaux)
Taux de charges patronales retenues : 42%

Les indemnités de départ à la retraite n'ont pas été comptabilisées au bilan et s'élèvent au 31/12/2022 à un montant de 313 512 € pour l'ensemble du groupe détaillé comme suit :

	31.12.2022	31.12.2021
ABS	44 597	
MAISONS PIERRE	244 705	
GESTALT	0	
CASAGRANDE	24 210	
CMP	0	
TOTAL	313 512	

24. Engagements financiers hors bilan reçus

- Autorisation de cautions, cautions financières d'achèvement des travaux et garantie de remboursement d'acomptes accordés par CEGI, SOGEREP et CGI BAT pour un montant de 150 M€.
- Cautions solidaires du 05/09/2014 de la société GESTALT au profit de la société AXA France IARD pour un montant maximum de 4 000 000€ en vue de garantir les engagements pris par la société Maisons Pierre.
- Cautions solidaires du 03/03/2022 de la société GESTALT à hauteur de 510 K€ pour le crédit promoteur du CIC concernant le programme situé à Brétigny sur Orge.
- Cautions solidaires du 09/09/2021 de la société GESTALT à hauteur de 560 K€ pour le crédit promoteur du CIC concernant le programme situé à Goussainville.

25. Effectifs

Libellé	2022	2021
Cadres	106	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	186	
Ouvriers	52	
Effectif moyen total	344	

26. Tableau des filiales et participations non consolidées

Néant

27. Rémunérations des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat s'élève à 181 609 €uros sur l'exercice 2022 au titre de la certification annuelle des comptes :

- _ MP Gestion : 30 000€
- _ Gestalt : 8 770€
- _ Maisons Pierre : 106 954€
- _ Abs : 21 600€
- _ Casagrande : 9 890€
- _ Gaia : 4 395€

28. Rémunérations des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans l'annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Comptes consolidés Proforma du 01/01/2022 au 31/12/2022

Les comptes consolidés du premier exercice de la société présentés ci-avant correspondent à la période du 29/09/2021 au 31/12/2022, s'agissant de la première consolidation il n'existe par conséquent aucun comparatif.

Nous avons donc établi des comptes consolidés proforma sur une durée de 12 mois couvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

De plus, les covenants bancaires ont été calculés suivant ces comptes consolidés proforma.

Les informations pro forma sont les suivantes :

- Chiffre d'affaires : 172 548 K€
- Résultat d'exploitation : 1 581 K€
- EBITDA : 3 576 K€

Désignation de l'entreprise :		MP GESTION		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois *		16	
Adresse de l'entreprise		97 Avenue Denfert Rochereau 75014 PARIS		Durée de l'exercice précédent *		0	
Numéro SIRET*						Néant *	
90396925100011							
				Exercice N clos le,		31122022	
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
		Fonds commercial (1)	AH		AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
		Autres immobilisations corporelles	AT		AU		
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU	36 934 470	CV		36 934 470
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières *	BH		BI		
TOTAL (II)		BJ	36 934 470	BK		36 934 470	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX		BY		
		Autres créances (3)	BZ	1 047 211	CA		1 047 211
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:)	CD		CE		
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	32 282	CG		32 282	
	Charges constatées d'avance (3) *	CH		CI			
	TOTAL (III)	CJ	1 079 493	CK		1 079 493	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW	176 120			176 120	
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	38 190 083	IA		38 190 083	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	(3) Part à plus d'un an : CR		
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :		Stocks :		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise		MP GESTION	Néant ☐
		Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1 542 508)		DA 1 542 508
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB 13 881 672
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)		DD
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	
	Report à nouveau		DH
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI 1 932 706
	Subventions d'investissement		DJ
	Provisions réglementées *		DK 157 911
	TOTAL (I)		DL 17 514 797
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	
Avances conditionnées		DN	
TOTAL (II)		DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP 305 301
	Provisions pour charges		DQ
	TOTAL (III)		DR 305 301
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS 4 476 345
	Autres emprunts obligataires		DT
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU 14 092 459
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV 1 748 740	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX 52 440
	Dettes fiscales et sociales		DY
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ
	Autres dettes		EA
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB
TOTAL (IV)		EC 20 369 985	
Ecart de conversion passif *		(V) ED	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE 38 190 083	
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B
	(2)	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C
		Dont Écart de réévaluation libre	1D
		Réserve de réévaluation (1976)	1E
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	1F
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG 3 919 985
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH 31

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : <u>MP GESTION</u>					Néant ☐ *	
		Exercice N				Total
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC
	biens *	FD		FE		FF
	Production vendue services*	FG		FH		FI
	Chiffres d'affaires nets*	FJ		FK		FL
	Production stockée*					FM
	Production immobilisée*					FN
	Subventions d'exploitation					FO
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP 264 180
	Autres produits (1) (11)					FQ
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR 264 180
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS
	Variation de stock (marchandises)*					FT
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW 470 717
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX 25 350
	Salaires et traitements*					FY
	Charges sociales (10)					FZ
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	- dotations aux amortissements*				GA 88 060
		Sur immobilisations	- dotations aux provisions			GB
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD
	Autres charges (12)					GE 40 000
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF 624 127
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG (359 947)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ 3 000 000
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM
	Différences positives de change					GN
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO
Total des produits financiers (V)					GP 3 000 000	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ 305 301
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR 547 606
	Différences négatives de change					GS
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT
Total des charges financières (VI)					GU 852 907	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV 2 147 093
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW 1 787 146

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise <u>MP GESTION</u>		Néant ☐ *	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	157 911
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	157 911
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(157 911)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	(303 471)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	3 264 180
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 331 474
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	1 932 706
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont produits de locations immobilières	HY	
	(2) Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont - Crédit - bail mobilier *	HP	
	(3) Dont - Crédit - bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	264 180
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles		
	facultatifs A6	obligatoires A9	
	dont cotisations facultatives Madelin A7		
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Amortissement dérogatoire frais acquisition titres		225 480	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

Annexe

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022 dont le total est de 38 190 083 euros et au compte de résultat de l'exercice dégageant un bénéfice de 1 932 706 euros, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 15 mois, recouvrant la période du 29/09/2021 au 31/12/2022.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

SOMMAIRE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode
- Evénements Post Clôture

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :

- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance
- Composition du capital social
- Variation des capitaux propres
- Ventilation du chiffre d'affaires net
- Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Engagements financiers
- Rémunérations des dirigeants
- Effectif moyen
- Honoraires des Commissaires aux comptes
- Identité de la société mère consolidant les comptes de la société
- Accroissement et allègements Dettes futures d'impôts
- Liste des filiales et participations

Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les états financiers ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce et du Plan Comptable Général telles que décrites dans le règlement à l'ANC 2014-03 dans sa version consolidée, et aux principes comptables généralement admis en France.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

La valeur brute est constituée par le coût d'achat frais accessoire inclus. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

Les frais d'acquisition des titres de participation comptabilisés en immobilisations financières sont amortis sur 5 ans par le biais d'un amortissement dérogatoire.

La valeur d'inventaire est déterminée par référence aux flux de trésorerie futurs actualisés. Un test de dépréciation est effectué chaque année. Si la valeur actuelle est inférieure à la valeur comptable une dépréciation est constatée.

VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Néant

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Elles ont été constituées pour tenir compte du risque de non-conversion des emprunts obligataires convertibles en action.

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

A la clôture de chaque exercice, nous nous interrogeons sur la recouvrabilité des créances et des dettes. Si la valeur actuelle est inférieure à la valeur comptable une dépréciation est constatée.

CHANGEMENT DE METHODE

Néant

FAITS MARQUANTS

Constitution de la société en date du 29 septembre 2021.

Afin de financer la reprise en LBO du groupe GESTALT, en date du 21 octobre 2021, la société a du émettre des obligations convertibles en actions et contracter un prêt senior.

Caractéristiques des OCA :

Montant émission : 2 125 000 € (1€ par OCA)

Date d'émission : 21 octobre 2021

Durée : 8 ans soit une date de fin au 21/10/2029

Intérêts : taux annuel de 4%

Prime non conversion : taux rendement actuariel annuel de 8% (Intérêts + prime de non conversion)

Caractéristiques des OCB :

Montant émission : 2 125 000 € (1€ par OCB)

Date d'émission : 21 octobre 2021

Durée : 8 ans soit une date de fin au 21/10/2029

Intérêts : Absence d'intérêt sous réserve de la prime de non-conversion en cas de remboursement

Prime non-conversion : taux annuel capitalisé de 8%

Caractéristiques du prêt Senior :

TA :

Montant émission : 12 000 000 €

Date d'émission : 21 octobre 2021

Durée : 6 ans soit une date de fin au 21/10/2027

Taux variable : Euribor 3 mois

Remboursement annuel : tous les 21/10 de chaque année

TB :

Montant émission : 4 000 000 €

Date d'émission : 21 octobre 2021

Durée : 7 ans soit une date de fin au 21/10/2028

Taux variable : Euribor 3 mois

Remboursement annuel : in fine

La dette senior souscrite en 2021 est assortie d'obligations contractuelles de type ratios financiers à respecter sur la base des comptes consolidés annuels de la société. Compte tenu des résultats au 31 décembre 2022, la société respecte ses obligations.

EVENEMENTS POST-CLOTURE

Néant

Etat des Immobilisations

Période du 29/09/21 au 31/12/22

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			37 748 771
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
TOTAL immobilisations financières :			37 748 771
TOTAL GÉNÉRAL			37 748 771

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légalés
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels				
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations		814 301	36 934 470	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières				
TOTAL immobilisations financières :		814 301	36 934 470	
TOTAL GÉNÉRAL		814 301	36 934 470	

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES Frais d'étab. et de développement. Autres immobilisations incorporelles TOTAL immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES Terrains Constructions sur sol propre Constructions sur sol d'autrui Constructions installations générales Installations techn. et outillage industriel Inst. générales, agencements et divers Matériel de transport Mat. de bureau, informatique et mobil. Emballages récupérables et divers TOTAL immobilisations corporelles :				

TOTAL GÉNÉRAL				
---------------	--	--	--	--

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES Frais d'établissement et de développement Autres immobilisations incorporelles TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES Terrains Constructions sur sol propre Constructions sur sol d'autrui Constructions installations générales Installations techniques et outillage industriel Installations générales, agencements et divers Matériel de transport Matériel de bureau, informatique et mobilier Emballages récupérables et divers TOTAL immobilisations corporelles :			

TOTAL GÉNÉRAL			
---------------	--	--	--

Provisions Inscrites au Bilan

Période du 29/09/21 au 31/12/22

MP GESTION

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions fiscales pour implantation à l'étranger constituées avant le 1.1.1992 Provisions fiscales pour implantation à l'étranger constituées après le 1.1.1992 Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées		157 911		157 911
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		157 911		157 911

Provisions pour litiges Prov. pour garant. données aux clients Prov. pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Prov. pour pensions et obligat. simil. Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immo. Provisions pour gros entretien et grandes révisions Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres prov. pour risques et charges		305 301		305 301
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES		305 301		305 301

Prov. sur immobilisations incorporelles Prov. sur immobilisations corporelles Prov. sur immo. titres mis en équival. Prov. sur immo. titres de participation Prov. sur autres immo. financières Provisions sur stocks et en cours Provisions sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation				
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION				

TOTAL GÉNÉRAL		463 212		463 212
----------------------	--	----------------	--	----------------

Dont dotations et reprises :

- d'exploitation
- financières 305 301
- exceptionnelles 157 911

État des Échéances des Créances et Dettes

Période du 29/09/21 au 31/12/22

MP GESTION

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
TOTAL de l'actif immobilisé :			
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices	242 998	242 998	
État - Taxe sur la valeur ajoutée			
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés	804 213	804 213	
Débiteurs divers			
TOTAL de l'actif circulant :	1 047 211	1 047 211	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE			
TOTAL GÉNÉRAL	1 047 211	1 047 211	

Montant des prêts accordés dans l'exercice

Remboursements des prêts dans l'exercice

Prêts et avances consentis aux associés

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	4 476 345	26 345		4 450 000
Autres emprunts obligataires				
Après des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine	14 092 459	2 092 459	12 000 000	
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	52 440	52 440		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	1 748 740	1 748 740		
Autres dettes				
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GÉNÉRAL	20 369 985	3 919 985	12 000 000	4 450 000

Emprunts souscrits en cours d'exercice

22 450 000

Emprunts remboursés en cours d'exercice

4 000 000

Emprunts et dettes contractés auprès des associés Personne Physique

Produits à Recevoir

	Montant
Immobilisations financières	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances	
Créances clients et comptes rattachés	
Personnel	
Organismes sociaux	
État	
Divers, produits à recevoir	
Autres créances	
Valeurs Mobilières de Placement	
Disponibilités	9 620

TOTAL**9 620****Charges à Payer**

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	92 428
Autres emprunts obligataires	16 767
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	39 000
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	31
Autres dettes	

TOTAL**148 227****Charges et Produits Constatés d'Avance**

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation		
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		

TOTAL

Variation des capitaux propres

	Capital	Réserve légale	Prime d'émission	Report à nouveau	Résultat de l'exercice	Amortiss. Dérogatoires	Total capitaux propres	Distribution de Dividendes
- Situation à la clôture N-1							-	
- Mouvements	1 542 508	-	13 881 672	-	1 932 706	157 911	17 514 797	
* Variation de capital de l'entreprise	1 542 508						1 542 508	
* Prime d'émission			13 881 672					
* Affectation Résultat N-1							-	
* Résultat de l'exercice N					1 932 706		1 932 706	
* Amortissements dérogatoires						157 911		
- Situation à la clôture N	1 542 508	-	13 881 672	-	1 932 706	157 911	17 514 797	-

Composition du Capital Social

MP GESTION

Période du 29/09/21 au 31/12/22

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	1 000	0,1
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice	15 424 080	0,1
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	15 425 080	0,1

Ventilation du Chiffre d'Affaires Net

RÉPARTITION PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ	Montant

TOTAL	
-------	--

RÉPARTITION PAR MARCHÉ GÉOGRAPHIQUE	Montant

TOTAL	
-------	--

Ventilation de l'Impôt sur les Bénéfices

RÉPARTITION	Résultats avant impôts	Impôts
Résultat courant	1 787 146	
Résultat exceptionnel (hors participation)	(157 911)	
Résultat comptable (hors participation)	1 629 235	

Accroissements et Allègements Dettes Futures d'Impôts

MP GESTION

Période du 29/09/21 au 31/12/22

Taux prévisionnel d'imposition :

NATURE DES DIFFÉRENCES TEMPORAIRES	Montant
Accroissements Provisions règlementées : - amortissements dérogatoires - provisions pour hausse des prix - provisions pour fluctuation des cours Autres :	

TOTAL DES ACCROISSEMENTS	
---------------------------------	--

Allègements Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation : - pour congés payés - participation des salariés - organic - perte à terminaison Autres :	
---	--

TOTAL DES ALLÈGEMENTS	
------------------------------	--

Déficits reportables	
Moins-values à long terme	

Engagements financiers

Les engagements financiers comprennent les éléments suivants :

Engagements donnés :

- Acte de nantissement portant sur les actions Maisons Pierre conclu le 21 octobre 2021 avec BANQUE CIC Est et CREDIT DU NORD au titre du contrat de crédit sénior.
- Acte de nantissement portant sur les actions GESTALT conclu le 21 octobre 2021 avec BANQUE CIC Est et CREDIT DU NORD au titre du contrat de crédit sénior.

Rémunérations des dirigeants

La rémunération des organes de direction n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Effectif moyen

Néant

Honoraires des Commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat s'élève à 30 K€uros sur l'exercice 2022.

Identité de la société-mère

Périmètre Intégration fiscale

La société MP GESTION est la société mère au niveau de l'intégration fiscale du groupe MP GESTION et paie l'IS total du groupe.

Les sociétés filles faisant partie de l'intégration fiscale sont les suivantes :

GESTALT (siret 531 205 946 000 35)
MAISONS PIERRE (siret 487 514 267 000 29)
ABS (siret 410 721 856 000 46)
GAIA (siret 442 169 793 000 43)
C'EST MON PLAN DE FINANCEMENT (siret 828 475 459 000 32)
SN CASAGRANDE (siret 487 756 553 000 29)

L'IS est calculé et comptabilisé dans chaque fille comme en l'absence d'intégration fiscale.

L'IS comptabilisé dans le cadre de l'intégration fiscale s'élève à 513 K€.

Sans intégration fiscale, l'IS comptabilisé dû au titre de l'exercice par les sociétés du groupe aurait été de 816 K€, soit un produit constaté par le groupe dû à l'intégration fiscale de 303 K€.

Périmètre de Consolidation

La société MP GESTION est également la société mère au niveau de la consolidation.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe MP GESTION dispose, directement ou indirectement, du contrôle exclusif sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Les sociétés consolidées sont les suivantes :

MAISONS PIERRE (siret 487 514 267 000 29)

ABS (siret 410 721 856 000 46)

GAIA (siret 442 169 793 000 43)

C'EST MON PLAN DE FINANCEMENT (siret 828 475 459 000 32)

SN CASAGRANDE (siret 487 756 553 000 29)

VENELLE AMENAGEMENT (888 754 736 000 13)

SCI LES TERRASSES (siret 879 168 490 000 32)

Tableau des filiales et participations

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	CA HT du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex.
A - Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
<i>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</i>										
GESTALT	24 391 910	9 686 830	100	36 934 460	36 934 460			-	2 308 388	3 000 000
<i>- Participations (10 à 50% du capital détenu)</i>										
B - Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
<i>- Filiales non reprises en A :</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										
<i>- Participations non reprises en A :</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										

Désignation de l'entreprise : MP GESTION				Formulaire déposé au titre de l'IR		ET		Néant ☐ *	Exercice N, clos le : 31122022				
I. RÉINTÉGRATIONS								BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE					
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés								WA	1 932 706			
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD		Amortissements excédentaires (art.39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE		WB				
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG		XE				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		RA		Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB						
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	305 301	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf 2067-BIS)		XX		XW	305 301			
	Amendes et pénalités		WJ		Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)*		XZ						
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *								XY				
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)								I7	(285 223)			
Quote-part		Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7		K7			
RÉGIMES D'IMPOSITION PARTICULIERS ET IMPOSITIONS DIFFÉRÉES	Moins-values nettes		- imposées aux taux de 15% ou de 19% (12,8% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)								I8		
	à long terme		- imposées aux taux de 0 %								ZN		
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*				- Plus-values nettes à court terme				WN				
					- Plus-values soumises au régime des fusions				WO				
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)										XR			
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art.39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW		WQ			
						Quote-part de 12% des plus-values à taux zéro		M8					
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y1			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										Y3			
								TOTAL I		WR	1 952 784		
II. DÉDUCTIONS								PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE					
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*										WS			
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)										WT			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12,8% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)								WV		
			- imposées au taux de 0 %								WH		
			- imposées au taux de 19 %								WP		
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures								WW		
			- imputées sur les déficits antérieurs								XB		
			Autres plus-values imposées au taux de 19 %								I6		
			Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*								WZ		
	Régime des sociétés mères et des filiales* Produit net des actions et parts d'intérêts		Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation				2A	30 000	XA	2 970 000			
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 233 B du CGI)										ZX			
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer*.										ZY		
	Majoration d'amortissement*										XD		
	Abattement sur le bénéfice et exonérations *	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)		K9		Entreprises nouvelles 44 sexies		L2		Jeunes entreprises innovantes (art.44 sexies A)		L5	
						Société investissements immobiliers cotées (art. 208C)		K3		Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)		PA	
		ZFU-TE (art.44 octies A)		ØV		Bassin d'emploi à redynamiser (art.44 duodecies)		1F		Zone franche d'activité nouvelle génération (art. 44 quaterdecies)		XC	
		Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)		PP		Zone de revitalisation rurale (44 quindecies)		PC		Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)		PB	
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)										XS		
	Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)		X9		Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)		YH				XG	
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)		YA		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)		YC							
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)		YB		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)		YD							
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies F)		YI		Créance dégagee par le report en arrière de déficit		ZI							
Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)		YL											
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y2			

III. RÉSULTAT FISCAL			TOTAL II	XH	2 970 000
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :	bénéfice (I moins II)	XI			
	déficit (II moins I)			XJ	1 017 216
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *		ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *				XL	
RÉSULTAT FISCAL	BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)	XN		XO	1 017 216

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 NOT-SD

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

Détail du poste "Réintégrations diverses"

N° 2058-A-SD

Désignation de l'entreprise MP GESTION

[illegible]

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

Détail du poste "Déductions diverses"

N° 2058-A-SD

Désignation de l'entreprise MP GESTION

[illegible]

Désignation de l'entreprise <u>MP GESTION</u>				Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)		K4 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)		K4 ter
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)				K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4Bis - K5)				K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)				YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)				YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice				ZT	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler sur feuillet séparé)			Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *			ZV		ZW
Provisions pour risques et charges *					
PRIME DE NON CONVERSION			8X	305 301	8Y
			8Z		9A
			9B		9C
Provisions pour dépréciation *					
			9D		9E
			9F		9G
			9H		9J
Charges à payer					
			9K		9L
			9M		9N
			9P		9R
			9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)			YN	305 301	YO
à reporter au tableau 2058-A :			▼ ligne WI		▼ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le mmontant du transfert).

Désignation de l'entreprise MP GESTION										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves - Réserves légales	ZB					
					- Autres réserves	ZD					
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD			Dividendes	ZE					
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions	ZF					
	TOTAL I	ØF			Report à nouveau (N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)	ZG					
							TOTAL II	ZH			
RENSEIGNEMENTS DIVERS								Exercice N :			
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)					J7		YQ			
	— Engagements de crédit-bail immobilier							YR			
	— Effets portés à l'escompte et non échus							YS			
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	— Sous-traitance							YT			
	— Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)					J8		XQ			
	— Personnel extérieur à l'entreprise							YU			
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)							SS	95 875		
	— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages							YV			
	— Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)					ES		ST	374 842		
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052							ZJ	470 717		
	IMPÔTS ET TAXES	— Taxe professionnelle*, CFE, CVAE							YW		
— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)					ZS		9Z	25 350			
Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052							YX	25 350			
T.V.A.	— Montant de la T.V.A. collectée							YY			
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations							YZ			
DIVERS	— Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de l'année N)*							ØB			
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition*							ØS			
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *							ZK	%		
	— Numéro de centre de gestion agréé*		XP		— Filiales et participations: (Liste au 2059-C prévu par art.38 II de l'ann. III au CGI)		Si oui cocher 1 sinon 0	ZR			
	— Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice							RG			
	— Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI							RH			
	RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA	(1 017 216)	Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL	
				Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC			
Groupe : résultat d'ensemble.		JD	2 124 345	Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO			
				Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF			
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH	1	N° SIRET de la société mère du groupe		JJ	90396925100011				

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe)

Désignation de l'entreprise : <u>MP GESTION</u>							Néant ☒ *
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *				
Prix de vente		Montant global de la plus value ou de la moins-value q	Court terme r	Long terme S			Plus-values taxables à 19% (1) (1)
				19%	15 % ou 12,8 %	0 %	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) (9)						
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) (10)							
CADRE C : autres plus-values taxable à 19% (11)							
		(A)	(B) (Ventilation par taux)			(C)	

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

Détail du poste "II-Autres éléments - Divers"

N° 2059-A-SD

Désignation de l'entreprise MP GESTION

[illegible]

[illegible]

Désignation de l'entreprise : MP GESTION

Néant ☒ *

Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ou 12,8 %

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI)

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI)

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins-values à 12,8 %
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine		Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 0 = k + l - m - n
		À 19 % ou à 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	À 15 % ou à 19 %		
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

15

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

N° 2059-D-SD2023

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : <u>MP GESTION</u>				Néant ☒ *		
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5^e, 6^e, 7^e alinéas de l'art. 39-1-5^e du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice		
		donnant lieu à complément d'impôt	ne donnant pas lieu à complément d'impôt			

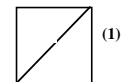
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n ° 2032.

Désignation de l'entreprise : MP GESTION				Néant ☒ *	
Exercice ouvert le : 29092021		et clos le : 31122022		Durée en nombre de mois 1 6	
DECLARATION DES EFFECTIFS					
Effectif moyen du personnel : *				YP	
dont apprentis				YF	
dont handicapés				YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale				RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE					
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				OA	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés				OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				OT	
TOTAL 1				OX	
II - Autre produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OH	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				OE	
Subventions d'exploitation reçues				OF	
Variation positive des stocks				OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				XT	
TOTAL 2				OM	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾					
Achats				ON	
Variation négative des stocks				OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				OR	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OW	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OY	
TOTAL 3				OJ	
IV - Valeur ajoutée produite					
Calcul de la Valeur Ajoutée				TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG
V - Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)				SA	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE					
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre					
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD					
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE, cocher la case				EV	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)				GX	
Effectifs au sens de la CVAE *				EY	
Chiffre d'affaires du groupe économique				HX	
Période de référence		GY	du	GZ	au
Date de cessation				HR	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 2

N° SIRET 9 0 3 9 6 9 2 5 1 0 0 0 1 1

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE MP GESTION

ADRESSE (voie) 97 Avenue Denfert Rochereau

CODE POSTAL 75014

VILLE PARIS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 3

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 15425080

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SAS Dénomination CREDIT MUTUEL EQUITY
N° SIREN (si société établie en France) 3 1 7 5 8 6 2 2 0 % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° 28 Voie AVENUE DE L'OPERA
Code Postal 75002 Commune PARIS Pays FR

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique JUDE Prénom(s) PIERRE
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date 30121958 N° Département 62 Commune FLECHIN Pays FR
Adresse : N° 683 Voie MAS DE PHARA
Code Postal 13810 Commune EYGALIERES Pays FR

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° Département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

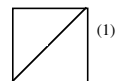
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

N° 2059-G-SD 2023

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10% du capital)

(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 2

N° SIRET 9 0 3 9 6 9 2 5 1 0 0 0 1 1

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE MP GESTION

ADRESSE (voie) 97 Avenue Denfert Rochereau

CODE POSTAL 75014

VILLE PARIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

1

Forme juridique SAS Dénomination GESTALT

N° SIREN (si société établie en France) 5 3 1 2 0 5 9 4 6 % de détention 100

Adresse : N° 93 Voie AVENUE DENFERT ROCHEREAU

Code Postal 75014 Commune PARIS Pays FR

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.